L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
JÉROME BAYON, DELAUP & CO.

NOUVELLE-ORLÉANS,
MARDI, (MATIN,) 1er. MARS 1831.

☞ A la sollicitation de nombre de ses amis, M. ETIENNE MAZUREAU a consenti à être candidat à la Législature, en remplacement de M. Fs. Gainnié, qui a résigné.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 1er. MARS.

Le courrier de la Mobile arrivé hier a apporté les journaux de New-York du 12 du mois dernier et ceux de Charleston du 19; le bureau de la poste était tellement encombré par l'immense quantité de gazettes en retard, que les employés n'ont pu nous délivrer qu'une partie de celles venues à notre adresse, ayant d'ailleurs à expédier le courrier pour la Mobile. Le *Journal-of-Commerce* du 12, que nous avons sous les yeux, annonce l'arrivée à New-York du navire *Louis-Philippe 1er.*, parti du Hâvre le 17 janvier, mais n'ayant aucune gazette du soir, nous ignorons entièrement les [illegible] dont les nouvelles reçues par cette occasion.

Le *Mercantile-Advertiser* de New-York du 10 du mois dernier, donne les nouvelles suivantes de Centre-Amérique:

Nous apprenons par un passager de la goëlette *Ned*, venue de Rio Salado en 20 jours, que le [illegible] Joseph Lasar, ex-président du Pérou, est mort à Carthage (Centre-Amérique), le 15 novembre dernier. C'était un homme de talens, généralement estimé. Il a fait avec Wellington toutes les campagnes de la péninsule.

[illegible] apprenons en outre, que la tranquillité [illegible] Amérique. Morazan à la tête de la nouvelle administration, faisait les plus grands efforts pour consolider le gouvernement.

On prévoyait qu'une guerre éclaterait bientôt entre Bolivia et le Pérou. Une lettre de Lima d'une date récente, disait qu'il n'y avait plus aucun espoir d'empêcher une collision entre les deux puissances.

Un nouveau tarif soumis à la discussion du Congrès centre-américain, devait augmenter les droits d'entrée payés par les marchandises étrangères, surtout les marchandises anglo-américaines; les droits sur ces dernières seront portés de 20, à 25 pour cent.

Il y a eu dans la province de Nicaragua un tourbillon effroyable. Tout a été détruit, et la terre laissée nue. Dans un espace de vingt six milles carrés on ne trouverait pas sur le sol un seul brin d'herbe. On estime les pertes occasionnées par ce terrible événement, à quatre ou cinq millions de piastres.

SCÈNE D'ÉLECTION.

UN MENEUR D'ÉLECTION—UN LOUISIANAIS—UN NATURALISÉ, *qui intervient.*

Le Meneur: Bonjour, mon cher, je vous cherchais!

Le Louisianais: Salut, qu'y a-t-il de nouveau?

Le Meneur: Rien de fort intéressant si ce n'est qu'un *étranger* veut disputer, aux *natifs* du pays, la place vacante à la Législature par la démission de notre digne ami Gainnié.

Le Louisianais: Je trouve, quant à moi, la chose intéressante: et ne suis pas de ceux qui mettront une apathie coupable à une élection d'où peut dépendre le perfectionnement de nos codes. Au reste, si parmi les natifs, comme vous les appelez, il en est un qui vaille mieux que son concurrent, je vote en sa faveur!

Le Meneur: Le cas n'est pas douteux, l'un est *créole* l'autre *étranger*, et nous devons tous nous entendre pour qu'aucun de ces derniers ne parvienne aux emplois publics.

Le Louisianais: Je ne vous comprends pas; car il me semble que si, à mérite égal, nous devons préférer un homme né sur notre sol, nous ne saurions balancer à choisir l'homme d'un mérite supérieur, s'il se rencontre dans les rangs de ceux qui se sont faits nos compatriotes.

Le Meneur: Ah! mon cher, vous donnez dans le *ganachisme*; peut-on aujourd'hui préférer un homme qui *frise* la quarantaine, à un jeune homme, comme nous, plein de verve et d'imagination!

Le Louisianais: S'il s'agissait, mon ami, de faire des *méditations* ou des messeniennes, je partagerais sans doute votre opinion; mais il est question de faire des lois, et j'avoue qu'à mon sens l'imagination y est moins appropriée que la science, et dussé-je, à vos yeux, être au rang des *perruques*, je persiste à croire que c'est au mérite réel, et non à l'avantage d'être né sur tel ou tel sol, et de n'avoir que vingt ans, que je dois accorder mon vote.

Le Meneur: Vous vous faites tort, mon cher, et tous nos amis d'enfance, tous nos camarades de classes, vous blâmeront de vous attacher à de vieilles idées. Il nous faut un *jeune créole!* il nous faut Sterrett!

Le Louisianais: Ah! j'y suis maintenant; c'est un parti pris! Il vous faut un créole quand même! et vous ressuscitez, à ce propos, cette vieille querelle des *natifs* et des *non-natifs* qu'avait suscitée Michel ***, et dont son esprit et sa raison lui avaient fait sentir plus tard toute l'inconséquence.

Le Meneur: Mais quand cela serait? N'est-il pas bien naturel que nous veuillions être maîtres chez nous, et que des intrus n'y viennent pas faire nos lois?

Le Louisianais: Je ne sais quelle est votre manière d'aimer votre pays, mais la mienne à moi, c'est de chercher à la servir en tous points. Et si je me suis trouvé heureux de rencontrer, dans un compatriote, tout le mérite nécessaire pour occuper la première place de l'état, je suis assez équitable pour me ressouvenir, avec reconnaissance, des services et des vertus de son illustre prédécesseur, bien que la France l'eût vû naître. Il en est de même pour la place vacante à la Législature; je rends justice au mérite naissant de J. Sterrett; je ne serai pas le dernier à l'appuyer quand il sera plus mûr; mais pour le présent, je déclare que E. Mazureau lui étant très-supérieur par ses lumières et son expérience, c'est à lui que je donnerai mon vote; et c'est en sa faveur que je gourmanderai l'indolence des amis de la chose publique.

Le Meneur: Eh morbleu, mon ami, votre E. Mazureau n'a-t-il pas commencé, ici, sa célébrité, et qui vous dit que, dans dix ans, Sterrett ne l'égalera pas?

Le Louisianais: D'accord, mon cher, et dans dix ans, s'il est ainsi, je lui donnerai ma voix! mais aujourd'hui, permettez moi de jouir des talens tout formés de Mazureau. C'est du présent, et du positif qu'il nous faut, pour la discussion lumineuse de nos codes!

Le Meneur: (au *Naturalisé*, qui arrive)—Ah! parbleu mon cher, vous arrivez à propos! nous parlions élection; et comme je connais votre patriotisme, je me disposais à vous aller prévenir que nous votons tous pour ce brave J. Sterrett.

Le Naturalisé: Vous êtes pressant, mon ami, mais je ne me décide pas si vite, et tout ami que je suis de Sterret, j'ai bien quelque petite objection à faire contre son élection. A peine majeur, vous le voulez faire siéger parmi les législateurs de l'Etat! à peine connu par quelques talens, vous le voulez porter à cette tribune où doivent se discuter les plus grands intérêts! Y pensez vous bien? il s'agit de discuter des codes [illegible] tems attendus, et qui doivent mettre en harmonie nos lois, civiles, pénales, et commerciales.

Le Meneur: Je sais de reste tout cela; mais ce que je sais mieux encore, c'est que Sterrett est ami de Jackson, et qu'à ce titre vous devez voter pour lui! étrangers, et créoles, ne *font qu'un*, comme vous savez, ayant presque tous une même origine!

Le Naturalisé: Nous y voici; vous voulez ramener toutes les questions à un point d'opinion politique! quant à moi, pensant remplir un devoir envers la grande patrie, j'ai soutenu notre brave Jackson pour la présidence; mais cette démarche ne me délie point de mes obligations en qualité de citoyen Louisianais; et, comme je pense que E. Mazureau sera plus utile au pays que Sterrett, c'est à E. Mazureau que je donnerai ma voix.

Le Meneur: Vous faites sonner haut votre qualité de citoyen Louisianais, sans vous rappeler que vous êtes né sur un sol étranger, et que vous devriez chercher à nous le faire oublier, en ne votant pas pour un *étranger* comme vous!

Le Louisianais: Vous allez trop loin, mon ami, et vous qui disiez à l'instant même, que natifs et étrangers, soit de France soit de St. Domingue, devaient faire cause commune, comme Jacksonnistes; vous ne vous appercevez pas que vous semez des germes de désunion qui pourraient être funestes à nos ambitions; car enfin, vous n'êtes pas à vous appercevoir que nos compatriotes du Nord se croient tout aussi fondés que nous, à concourir aux emplois publics; et, certes, nous ne pouvons nous dissimuler que les votes des naturalisés ne puissent être, en leur faveur, d'un grand poids dans la balance des élections! Gardons nous donc d'annoncer des exigences qui tourneraient contre nous; et laissons à chacun de nos concitoyens, quelle que soit son origine, et son opinion politique, son libre arbitre dans une élection où le talent seul doit servir de titre au candidat. Cherchez ailleurs des votes passionnés; car il paraît certain que Monsieur, qui est né en France, et qui n'en a pas moins versé son sang pour la Louisiane; et moi qui suis né sur le sol Louisianais, nous voterons, non pour un homme de tel ou tel pays, mais pour le citoyen, savant légiste; pour E. Mazureau!

Le Meneur: Je vois que je perds mon tems avec des *gens raisonnables*; et je cours en certain lieu, où je trouverai au moins 35 amis décidés à voter pour un créole *quand même.*

(Communiqué.)

AUX LOUISIANAIS.—(ANECDOTE.)

Les jeunes gens d'Athènes après avoir quelque temps pris des leçons des Sophistes, qui leur promettaient de les transformer en politiques habiles, se croyaient dignes et capables d'entrer dans la lice contre d'anciens serviteurs de la république qui s'étaient distingués par leurs talens, et occuper les premières places de l'Etat. L'un d'eux nommé Glaucon, âgé d'un peu plus de vingt ans, aspirait à gouverner l'Attique. Socrate l'ayant un jour rencontré, lia conversation avec lui; et tant soit peu flattant l'amour propre du jeune homme, se fit écouter sans beaucoup de peine.—Vous avez donc envie de gouverner la république, lui dit Socrate!—Il est vrai, répondit Glaucon.—Le dessein est beau, car si vous réussissez vous vous mettrez en état de servir utilement vos concitoyens, d'augmenter les richesses et d'étendre les bornes de votre patrie; vous vous ferez connaître non seulement dans la Grèce mais vous fixerez sur vous tous les regards, vous attirerez sur vous les respects et l'admiration de tout le monde et votre nom passera à la postérité avec ceux de nos grands hommes. Si vous désirez, continua Socrate, vous rendre utile au public? Dites moi donc, je vous prie, quel est le premier service que vous prétendez rendre à l'Etat. Glaucon parut embarrassé. Apparemment, poursuivit Socrate, ce sera l'enrichir, d'augmenter ses revenus?—C'est cela même.—Et sans doute, vous savez en quoi consistent les revenus de l'Etat, à combien ils peuvent se monter? Vous en aurez fait une étude particulière, afin que si un fonds vient à manquer tout-à-coup vous puissiez le remplacer par un autre.—C'est à quoi je n'ai jamais songé.—Dites moi quelles sont les dépenses que fait la république; s'il en est de superflues que l'on doive retrancher?—Je vous avoue que je ne suis pas prêt à vous répondre.—Il faut donc remettre à un autre temps le dessein que vous avez d'enrichir la république. Vous connaissez sans doute, ajouta le philosophe, les lois qui gouvernent notre pays, elles ne sont pas toutes parfaites; de nouveaux besoins demandent de nouvelles lois, il y a des cas auxquels on n'a pas prévu, et vous avez préparé, je pense, un état par écrit des améliorations que vous devez y faire; conserver les bonnes lois, rappeler celles qui sont défectueuses, en proposer de nouvelles qui tendront au bien général, est un projet auquel vous avez mûrement réfléchi!—Je connais les lois de mon pays, mais je n'ai pas pensé à ce travail. Socrate passa en revue plusieurs autres articles sur lesquels Glaucon se trouva également embarrassé, il lui fit sentir qu'il était ridicule d'avoir une trop bonne opinion de soi même et une ambition demesurée; qu'il était dangereux pour l'Etat que des jeunes gens sans expérience fussent portés par la faveur populaire à des emplois qui ne devaient être remplis que par des hommes qui en vieillissant dans les affaires avaient acquis ces connaissances nécessaires aux personnes qui s'exposent à une si grande responsabilité en s'immisçant dans les affaires du gouvernement. Craignez mon cher Glaucon, dit Socrate en finissant, craignez qu'un désir trop vif des honneurs ne vous aveugle et ne vous expose à l'humiliation, en mettant au jour votre incapacité, et votre inexpérience; il vous reste bien des choses à savoir.

W. H. LEMAIRE.

CHARLESTON, 18 février.

Nouvelles de Cadix.—Le capitaine Briard, du navire *Elizabeth Frith*, parti de Cadix le 21 décembre, nous informe que tout était tranquille en Espagne, au moment de son départ.

(Courier de Charleston.)

EXTÉRIEUR.

FRANCE.

PARIS, 15 décembre.

On dit que M. de Peyronnet a écrit à Charles X afin de le prier d'intercéder pour obtenir sa grâce dans le cas où il serait déclaré coupable. Il le prévient en même tems qu'aucun des ministres ne voudrait baser sa défense sur leur refus de consentir au *coup-d'état* dont la première idée a été conçue par Charles X; il ajoute néanmoins qu'il est convenable à la situation actuelle du roi d'attester la vérité de ce fait.

Il paraît qu'après avoir reçu cette lettre, Charles X a adressé une communication à un personnage distingué de la capitale, dans laquelle il proteste qu'il est le seul auteur du *coup-d'état.*

Parmi les papiers enlevés du secrétaire de M. de Polignac, se trouvent plusieurs essais ayant pour objet de prouver la nécessité des *coups-d'état*; quelques lettres de Charles X dans lesquelles il manifeste sa répugnance à modifier ses opinions, qui sont décidément opposées à la Charte; un document très curieux avec des notes en marge, écrit de la main de M. L......, bien connu depuis 40 ans par ses intrigues et son ambition. Il est fait mention dans ce document des noms de 15 individus, qu'on signale comme les amis dévoués du système monarchique et de la dynastie des Bourbons. On cite leurs paroles et leurs actes; vient ensuite une recommandation au prince Polignac de leur donner de l'emploi, et de les consulter. Voici ces noms, dans l'ordre qu'ils occupent dans cet écrit: Bourmont, l'archevêque de Paris, Berryer, Marcellus, Portalis, Beugnot, Pozzo-di-Borgo, intermédiaire indispensable dans les négociations avec la Russie, Peyronnet, Dudon, comme préfet de police, Vitrolles, Chantelauze, Capelle, Ouvrard, représenté comme un colosse en finances, Chabrol. Le sieur L...... était dans l'usage de rendre visite tous les jours au prince de Polignac, et s'utilisait comme une espèce de proxénète entre le prince et tous ces personnages.

La Suisse continue à adhérer aux mouvemens qu'elle a commencés. Elle est résolue, assure-t-on, à s'opposer aux tentatives que pourrait faire l'Autriche d'envahir son territoire afin d'attaquer la France. En cas de guerre, la Suisse, par sa situation, couvre une partie de nos frontières. La révolution qui a été effectuée dans ce pays est un autre obstacle à l'accomplissement des projets hostiles que l'aristocratie européenne pourrait former contre nos libertés.

Nous apprenons par un grand nombre de lettres particulières, que de grands changements viennent d'avoir lieu à Berlin. Les troupes prussiennes stationnées sur les frontières les abandonnent, et paraissent rentrer dans l'intérieur. Deux Prussiens ont acheté à Mayence 3000 cocardes tricolores. Nous attendons la confirmation de ces nouvelles, qui nous viennent de sources respectables. Nous pouvons ajouter, que dans les provinces Rhénanes, on montre une vive sympathie pour notre révolution.

(Constitutionnel.)

LITTÉRATURE.

LE BONNET VERT.

☞ Nous avons rapporté il y a quelques jours l'article d'un journal de Paris sur cette nouvelle production de M. J. MÉRY; nous copions d'une autre feuille, l'extrait suivant du même ouvrage: il donnera une idée de la manière animée et dramatique de l'auteur.

UN VISITEUR.

> Un de ces homme qui, dans les choses, ne voient jamais ce qu'il faut y voir.
> Mad. DE SÉVIGNÉ.

Ce matin, un étranger, vêtu de noir, est venu promener sa vertu libre et son bonheur dans l'hôpital: c'est une galerie de tableaux comme une autre.

Il était accompagné d'un planton, espèce de cicérone ou d'aboyeur de spectacles forains. En entrant, le cicérone a dit:

"Voilà l'hôpital du bagne, Monsieur.

—Mais c'est très-bien! on n'est, ma foi, pas mal ici. Est-il ancien cet hôpital?

—Il a été bati en 1781.

—C'est absolument la répétition de la salle du rez-de-chaussée, n'est-ce pas?

—Oui, monsieur, là-bas les gardes-chiourmes; ici, les forçats malades.

—Mais c'est très-bien! il y a fort peu de malades en ce moment.

—Soixante et un.

—Soixante et un sur six mille forçats.... Voyons la proposition; en soixante combien combien de fois six....c'est à peu près le septième; ce n'est pas beaucoup. Le régime de l'hôpital est-il bon?

—Comment, monsieur?

—Je vous demande si les malades sont bien traités.

—Comme à l'hopital de marine.

—Ah! c'est bien! c'est bien! l'humanité, l'humanité! La vue est fort belle d'ici. Comment nommez-vous ces espèces de hangards, là-bas?

—Ce sont les cales couvertes pour les vaisseaux en construction.

—C'est admirablement imaginé."

Un galérien convalescent aborde le visiteur d'un air timide, et lui dit:

"Monsieur, voudriez-vous m'acheter cette petite corbeille?

—C'est vous qui avez fait ce petit ouvrage-là?

—Oui, monsieur.

—Avec du sureau? avec de l'ébène? avec quoi donc est-ce travaillé cela?

—Avec de la paille, monsieur.

—Rien que de la paille! c'est prodigieux; êtes-vous ébéniste?

—Non, monsieur.

—[illegible] d'instinct... effectivement il a sur les yeux les protubérances des bosses, et combien vendez-vous cela?

—Quinze francs, monsieur.

—Diable! c'est un peu cher. Et que faites-vous de cet argent?

—Ce qu'on en fait partout, monsieur; vous comprenez bien que ma ration de trente onces de pain et de quatre onces de fèves ne me suffisent pas à moi....

—En effet, c'est un colosse; une constitution athlétique. Et alors, avec de l'argent,....

—Avec de l'argent, je vais chez le *fricotier* où je mange comme un homme.

Il a raison, le scélérat!...." Cependant il ne faut pas encourager ces penchans vicieux.... Allons, laisse-nous tranquilles." (Le galérien sort.)

"Dites-donc, Monsieur le cicérone, n'avez-vous pas ici quelques forçats curieux!.... de ces gens qu'on lit dans la gazette!....

—Mais si.... tenez, voilà le fameux *Lamour*, celui qui arrêtait les voyageurs sur la route de Plombières.

—Je ne le vois pas bien en face: ne pourriez-vous pas lui dire de se tourner de mon côté?

—Ah bah! vous croyez que je suis un maître d'école, ici!

—Tiens, c'est singulier! alors je vais m'approcher....

—Prenez garde, il vous dira quelque sottise.

—A un homme comme moi!

A tout le monde: il se génerait, peut-être!

—Mais j'irai me plaindre à M. l'intendant pour lequel j'ai une lettre de recommandation.

Ça ne vous ôterait pas les sottises.... Tenez monsieur, voilà Gravier.

—Gravier!.... Je connais ce nom!....

—Gravier, dit Pétard.

—Ah! j'y suis. Comment, il est bossu? je ne savais pas qu'il fût bossu. Ah! Je suis bien aise de le voir de près..... Il lit, il lit.... Quel diable de livre peut-il lire?

—Oh! vous pouvez l'aborder; il est honnête, celui-là

Je vais l'aborder.... Hum! hum!.... Eh bien! nous....malheu....Ah! c'est M. Gravier; vous lisez....Eh! ça fait passer le tems, n'est ce pas?

—Oui, monsieur.

—Y aurait-il de l'indiscrétion à savoir quel livre....

—Si cela vous intéresse, c'est Rousseau.

—Ah! Rousseau de Genève, le philosophe?

—Oui, monsieur. Bonne lecture aux galères.

—Pourquoi?

—Parce qu'elle ne console pas.

—Tiens, c'est drôle; je croyais, moi, qu'il faut avoir des consolations avec le malheur.

—Oui, dans le malheur, mais non dans les galères.

—Je ne comprends pas.

—Tant pis."

Et Gravier fit un signe de tête comme pour donner congé au visiteur.

L'interrogeant étranger tira de sa poche un joli porte-feuille maroquin vert, en disant: C'est fort curieux, toutes ces réponses; je vais écrire tout cela, parce que ces petits détails amusent en société.

Il s'arrêta court et pâlit. En prenant une chaise au pied de mon lit, il recontra mes yeux et la foudroyante expression de ma figure. Au même instant, toutes les chaînes de l'hôpital s'agitèrent sous les linceul.

Misérable! m'écriai-je, de la pauvreté et de l'énergie avec ton cœur froid, et tu serais ferré ici; c'est la fortune de ton père qui t'a sauvé,

Le visiteur n'écrivit rien, et sortit, il m'avait reconnu: c'était un de mes jurés.

Théâtre d'Orléans.

MARDI, 1er. MARS,

MARIE,

Opéra en trois actes, paroles de Planard, musique de Hérold, orné de tout son spectacle, et de deux belles décorations représentant le Lac de Genève.

Le spectacle sera terminé par

LA FAMILLE DU BARON,

Vaudeville Episodique nouveau, en un acte, par MM. Scribe et Mélesville.

JEUDI, 3 Mars, LE JÉSUITE, ou les *trois Filles de la Veuve*, drame en trois actes et en six tableaux, par Victor Ducange.

50 BARILS Brai, 50 do. Goudron, 50 do. Résine et 5 do. Essence de Thérébentine, à vendre par
1 mars J. W. ZACHARIE & co.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NLLE.-ORLÉANS.

EXPÉDIÉS.

Brick Elizabeth, Emerson, Philadelphie, L H Gale.
Brick Mechanic, Wilson, Philadelphie, L H Gale.
Brick Catharine, Stevens, Baltimore, Bedford & Summer.
Goël. Orleans, Vincent, Mobile, Capitaine.
Goël. Mobile, Loomis, Mobile, Capitaine.

ARRIVÉS.

Brick Rival, Walleston, 57 jours de Liverpool, avec un chargement de sel, faïence, et divers articles.

Brick Milton, Jackson, Charleston, avec un chargement.

Goël. Francis, Ellison, de la baie d'Honduras.

Goël. Hannah et Elizabeth, Shannon, d'Apalachicola, avec du coton.

Goël. Lady of the Lake, Perry, en 10 jours des Attakapas, échouée à la passe S. O. le 23 du court., en détresse pour faire des provisions.

Goël. Agate, Jenny, de la côte, avec 112 bts 31 bls melasse à Alden.

Bateau à vapeur Lafourche, Stock, Lafourche, avec sucre, coton, melasse, à divers—28 pas.

Bateau à vapeur St. John, Barrett, Natchez, avec 213 balles coton à Reynolds, Byrne & co. 130 à J Linton, 102 à M White, des peaux à Lovell & co.—14 passagers.

Bateau à vapeur Courier, Neating, Lafourche, Interieure, avec 36 bts sucre à O Akin, 16 do à J Hagan & co. 100 bls melasse à J Linton, 18 balles coton à W Bogart—10 pas.

Bateau à vapeur Feliciana, Edgerton, Vicksburg, avec 1271 balles coton à A Fisk & co. 91 à J Linton, 26 à M White, 58 à L Millaudon & co. 91 à J Hagan & co. 39 à J W Breedlove, 32 à Reynolds, Byrne & co. et à divers.

Bateau à vapeur Vermillion, Walls, St. Martinville, avec 50 balles coton, 17 bts sucre à Landreau & Chabert, 55 do do à Maurin et O'Duhigg, 20 do à N et J Dick, 50 do à Plauché & Courcelle, 41 bls melasse à T Segond.

MEMORANDA.

Brick Sultana, Agry, parti d'ici, est arrivé à New-York le 12 février, ainsi que le brick George, Patten.

Parti de Boston pour ce port, brick Smyrna, 9 février.

Navire Charles-Adams, M'Lellan, parti d'ici est arrivé à Holme's Head.

Goël. Henry, de Berkley, partie d'ici pour Boston, a été rencontrée le 31 janvier.

En charge à Boston pour ce port, 8 février, navire Hebes, Spear, partant sous peu; navire Amulet, Windsor, ditto.

En charge à New-York pour ce port, navire paquebot Alabama, devant partir le 15 février; navire paquebot Cassander, devant partir le 16; navire paquebot Azelia, devant partir le 14; brick Sardina, le 11; navire Chancellor, le 15; brick Jones, sous peu.

DERNIÈRE SEMAINE.

AVIS.—Le public de la Nlle-Orléans est prévenu que l'exhibition de l'ANACONDA et *des autres Serpents* ne durera plus qu'UNE semaine dans cette ville. 1 mars-6

AVIS.—Le DINER PUBLIC donné au BOA CONSTRICTOR, Jeudi dernier, ayant attiré une si grande foule, Mr. [illegible] a l'honneur de prévenir le public qu'à la demande d'un grand nombre de ses amis, il en donnera un second, aujourd'hui 1er. Mars, jour de St David, à 4 heures de l'après-midi. Le public et les dames en particulier, sont prévenus qu'il a été établi des sièges pour les mettre à même de jouir commodément de ce spectacle. Prix d'entrée—$1
1 mars—2.

AVIS AU PUBLIC.

ON prévient les personnes qui désireraient acheter les terrains formant l'encoignure des rues St. Jean, Communes et Gravier, sur un desquels se trouve une maison, où se tient un cabaret et billiard, des mains de Mr. Noël Bodon, de rien faire, parce qu'il y a devant la Cour une réclamation judiciaire pour les dits terrains, lesquels ne peuvent être vendus qu'après le jugement de la dite Cour. PIERRE MELO.
1er Mars—3

ETAT DE LA LOUISIANE.
COUR DU PREMIER DISTRICT JUDICIAIRE.
Nicolas Benoist contre ses créanciers et les créanciers de Benoist et Blanchard.

IL est ordonné qu'une assemblée des créanciers de Nicolas Benoist et de Benoist et Blanchard ait lieu en l'étude d'Octave de Armas, esq., notaire, le samedi 2 d'avril prochain, à 10 heures du matin, aux fins mentionnées dans la pétition présentée aujourd'hui par Nicolas Benoist. Jusqu'à cette époque, toutes poursuites judiciaires contre la personne du dit Benoist et ses propriétés, ainsi que contre celles de la raison Benoist et Blanchard, sont et demeurent suspendues.

C. T. Daunoy, esq., est nommé pour représenter les créanciers absents.

Bureau du greffier, 28 février 1831.
1 mars—3, 1 10j. JOHN LEWIS.

DEMANDE.—Un jeune homme décent demeurant en cette ville, désirerait obtenir une pension stable, sans logement, dans une famille respectable, créole ou française, résident dans une partie centrale de la ville. On desirerait recevoir une réponse par écrit, à l'adresse de D. L. qu'on pourra déposer à l'imprimerie de cette feuille. 1er. mars

PERDU, le samedi soir, 26 du mois dernier, une Montre d'or *patent lever*, avec un petit cachet d'or et une clé, tenus par un ruban noir, ayant une petite raie de chaque côté. Une récompense libérale sera donnée à la personne qui trouverait cette montre et la porterait chez Mr. Harland, rue de Chartres, ou au magasin de J. W. Collins, rue de la Levée, No. 60. 1er. mars

A VENDRE—Le fonds d'un magasin de comestibles, et le bail de la maison où il est établi, située dans un beau quartier de la ville. Les conditions seront avantageuses. S'adresser à DOYLE & BROWN,
1er. mars No. 31, rue Conti

DEMAIN,

☞POINT DE BLANCS.☜

LOTERIE
DE L'ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE
FRANCHISE—CLASSE No. 11.
D. MALCOLM, *Commissaire.*
Le Tirage aura lieu le Mercredi, 2 Mars 1831.

27 *Numéros*—4 *Numéros à tirer.*

PROSPECTUS.

1	LOT	de	$6000
1	"	de	2000
1	"	de	1500
1	"	de	1200
1	"	de	1000
1	"	de	642
6	"	de	450
6	"	de	300
6	"	de	150
138	"	de	30
138	"	de	15
552	"	de	4
16608	"	de	2

17550 Lots, montant à ... $59556

PRIX DES BILLETS:

Billets entiers $4 50, moitiés $2 25, quarts $1 12½. Livret de 9 billets entiers $40 50, ne pouvant gagner moins de $18; livrets de coupons en proportion. S'adresser au bureau du DIRECTEUR, rue de Chartres, No. 60.
1er. Mars—2m

PARA BARCELONA.

El hermoso bergantin PRIMERO DE MARZO, capitan D. Juan Vincent, saldra para dicho puerto afines de esta semana. Por pasage solamente, teniendo buenos comodidades para pasageros, dirijirse à bordo al capitan ó á J. PRATS,
1° de marzo—5 calle Sta. Ana N°. 52

POUR NEW-YORK.

Le beau brick GOVERNOR KING, capitaine J. Kelly, du port de 207 tonneaux et pouvant charger environ 400 boucauts de sucre. Pour fret, s'adresser au capitaine à bord, ou bien à
1 mars. J. W. ZACHARIE & Co.

POUR PHILADELPHIE.

Le navire paquebot EDWARD BONNAFFE, capitaine Vandyke, doublé et chevillé en cuivre, n'a besoin que de 150 balles de coton pour compléter sa cargaison. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à S. C. BELL.
1er. mars No. 60, rue du Canal

POUR PHILADELPHIE.

Le beau brick, paquebot, ELY, capitaine Mirkens, ayant de bons emménagemens pour les passagers. Pour frêt ou passage, s'adresser à
26 fév J. W. ZACHARIE & Co.

A FRETER—La goëlette fine voilière, doublée en cuivre, ST. THOMAS, cap. L[illegible], du port de 600 barils, sera prête dans trois jours à recevoir du frêt. S'adresser à bord, près de la Douane, ou bien à
26 fév STETSON & AVERY.

ON DEMANDE un bâtiment de première classe, du port d'environ 1600 balles, pour un port d'Europe. S'adresser à
26 fév THEOD. NICOLET & Co.

POUR MATAMOROS—*(Par le fleuve.)*

La belle goëlette fine voilière JANE, cap. Mc PEARSON, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, commencera à charger lundi prochain, 28 du court. Pour complément de fret, ou passage, cette goëlette ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine, à bord, ou à
25 fév. J. W. ZACHARIE & co.

POUR LA HAVANE.

La goëlette WHALE, capitaine Wolf, partira dans tout le courant de cette semaine. Pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine, à bord, en face des Magasins Bleus, ou à THAYER, HURD & Co.
23 février—4 No. 29, rue des Magasins

POUR BOSTON.—*(Un paquebot.)*

La belle barque PALLAS, capitaine Kelley, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine, à bord, vis-à-vis le no. 80, ou à
23 fév. STETSON & AVERY.

POUR BOSTON OU PHILADELPHIE.

Le beau brick fin voilier, A 1, GEM, partira sous peu pour un de ces deux ports. Pour frêt, s'adresser au capitaine, à bord, en face de la rue de la Douane, ou à
23 fév A. GURNEY, 62 rue Gravier

A FRETER.

Le brick JOSEPH SPRAGUE, capitaine Hanks, peut recevoir environ 275 boucauts de sucre ou 1400 barils de farine. S'adresser à WM. G. HEWES,
23 fév rue du Camp

A FRETER.

Le brick A 1, CHALCEDONY, capitaine King, pouvant porter environ 450 boucauts de sucre. S'adresser à WM. G. HEWES,
23 fév No. 9, rue du Camp

A FRETER.—Le beau brick MOSCOW, capit. Fales, du port d'environ 400 boucauts de sucre, sera, sous peu de jours, prêt à charger. S'adresser à bord, ou à
22 fév STETSON & AVERY.

On demande un bâtiment pour l'Europe. S'adresser à
21 fév. THEO. NICOLET & Co.

POUR ST. YAGO DE CUBA.

Le brick fin voilier AJAX, capitaine F. Budd, ayant les trois-quarts de sa cargaison engagés et allant à bord, fera voile pour le dit port sous peu de jours. Pour frêt de 300 barils ou passage, s'adresser à bord ou à J. PRATS,
17 février—5 No. 52, rue Ste. Anne

POUR PORT-AU-PRINCE.

Le brick fin voilier BILLOW, cap. Sampson, du port de 180 tonneaux. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord en face de la rue St. Louis ou à BEDFORD & SUMNER, 53, rue Bienville, entre les rues de Chartres
16 février—2 et Royale.

POUR LIVERPOOL.

Le beau brick THOMAS, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Curtis. Pour frêt ou passage, s'adresser à
16 février THEOD. NICOLET & co.

A FRETER.

Le brick doublé en cuivre, (A 1) NAVARINO, capit. Weeks, pouvant porter environ 450 boucauts sucre. S'adresser à WM. G. HEWES,
15 février No. 9, rue du Camp

A FRETER.

Un superbe brick du port de 150 tonneaux, doublé en cuivre et pouvant recevoir un chargement dans quelques jours. S'adresser à STETSON & AVERY,
12 fév 27, rue du Camp

ON DEMANDE un bon bâtiment pouvant porter de 400 à 425 bts. de sucre et melasse, pour un port du nord. S'adresser à (11 fév) THEOD. NICOLET & Co.

A FRETER.

Le brick (A 1) ELVIRA, capitaine Joseph Grace, du port de 600 balles coton. S'adresser à
9 février WM. G. HEWES, rue du Camp

POUR NORFOLK ET RICHMOND.

(Passage seulement)—Le beau brick fin voilier BOURNE, capitaine Burtall, maintenant à la côte, sera ici dans peu de jours, et sera expédié sur le champ. Pour passage, ce bâtiment ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, ou bien à
8 fév J. W. ZACHARIE & Co.

A LOUER OU FRETER.

Le joli brick fin voilier DELAWARE, capitaine Wilson, de 130 tonx.; chargo 160 boucauts. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis les magasins bleus, ou à [4 f.] *J. W. ZACHARIE & Co.*

A FRETER.

La goëlette fine, voilière SARAH, capit. Stevensen, est prête à prendre charge. Pour les conditions, s'adresser à
4 fév. *J. W. ZACHARIE et Co.*

POUR CHARLESTON.

Le superbe brick ALFRED, capit. South, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue Conti, ou à
4 fév *STETSON et AVERY.*

A LOUER OU FRETER.

La jolie goëlette PARAMOUNT, cap. Lobey, du port d'environ 80 bts. de sucre; elle sera prête à prendre du chargement dans trois ou 4 jours. Pour les conditions, s'adresser à
3 fév. *LINCOLN & GREEN.*

50 BARILS Maquereaux No. 1, 50 do. No. 2 et 100 do. No. 3, 25 Boîtes fusilles à Sirop, à vendre par
1 mars STETSON et AVERY.

VENTES A L'ENCAN.

PAR T. MOSSY.

MARDI, 1er. de Mars, à 4 heures de l'après-midi, au débarquement du bateau-à vapeur Pocahontas, vis-à-la Douane, il sera vendu 45 boucauts de sucre. 1 mars.

PAR T. MOSSY.

MARDI, 1er. de Mars, à 4 heures de l'après-midi, en débarquement du brick Nelson Village, sur la Levée, plus bas que le Marché, 1000 sacs Sel de Liverpool, les sacs mesurant 10 au tonneau. 1 mars.

PAR J. LE CARPENTIER & Co.
VENTE REMISE.

IL sera vendu au café de la bourse d'Hewlett, lundi le 7 mars 1831, à midi, immédiatement après la vente de l'habitation Beale.

Une NEGRESSE créole nommée Victoire, âgée d'environ 19 ans, bonne domestique de maison et un peu couturière.

Conditions: 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque sur l'esclave. L'acte de vente sera passé aux frais de l'acquéreur chez M. Carlile Pollock, notaire public. 28 fév.—7

PAR T. MOSSY.

MARDI 1er. Mars, il sera vendu à son magasin d'encan, 8 balles de Brin français, écru et blanc. 26 fév.

PAR T. MOSSY.

MARDI 1er. Mars, il sera vendu, à son encan, un assortiment considérable de marchandises sèches anglaises, consistant en guingans et sirsacas à raies et à carreaux, mouchoirs madras et autres, mousselines à raies et à carreaux, indiennes, garnitures, collets pélerine et chemisettes brodés, coutil de coton, ticklenbourg &c. Les conditions seront connues au moment de la vente. 26 février

PAR T. MOSSY.

LUNDI, 7 de Mars prochain, il sera vendu à midi au Café de la Bourse Hewlet,

Un TERRAIN, encoignure des rues Magasins et Gravier, mesurant 34 pieds 7½ pouces de face à la première rue, sur 100 pieds 8 pouces de face à la rue Gravier, sur lequel il existe une belle maison en briques et à étage.

Un terrain de 18 pieds 9½ pouces de face à la rue Gravier, sur 94 pieds 11¾ pouces de profondeur, ayant dessus un magasin à étage construit en briques.

Un Terrain attenant au précédent, de 18 pieds 8 pouces, avec un magasin semblable.

Un terrain attenant 21 pieds 7 pouces, ayant aussi dessus un magasin à étage construit en briques, un plan des ces diverses propriétés sera présenté avant. Payables un quart au 30 Décembre 1831, un quart le 30 décembre 1832, un quart au 30 décembre 1833. 11 fév.

UN Français arrivé nouvellement dans cette ville, désirerait trouver un emploi dans une habitation. Il peut entreprendre toute espèce de travaux et constructions à faire sur une grande habitation. Il demeure au premier étage de la maison No. 298, vis-à-vis la pompe-à-feu.
28 février—3

CAFÉ ET PIMENTO de la Jamaïque, 8 tierçons de café et 20 sacs de piment reçus par le St. Croix, et à vendre par
26 fév J. W. ZACHARIE & Co.

A VENDRE.—Une très-belle VOITURE en bon état, et deux bons CHEVAUX. S'adresser au bureau de cette feuille.
25 février

AVIS—Le soussigné a trouvé hier matin, à 11 heures, un petit nègre de 4 à 5 ans, qui paraît s'être perdu dans la ville et n'a pu donner aucun renseignement sur la résidence de ses maîtres. Il est vêtu en drap gris, et n'a ni souliers ni chapeau.

Le propriétaire est prié de venir le réclamer, en payant les frais d'insertion du présent avis, et de nourriture de l'enfant. F. JARTON.
Rue de la Levée, vis-à-vis la Pompe-à-feu.
25 février—3

VENTE A L'AMIABLE.

ANTOINE GENERAL offre à vendre son Etablissement, dans lequel se trouvent un Café, un Restaurant et des Billards, il est situé rue Dumaine, No. 21, entre les rues de la Levée et Condé. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux, au propriétaire. 24 février—6

VENTA.

ANTOINE GENERAL ofrece vender su Establecimiento de Café, Billar y Fonda, situado en la calle Dumaine, No. 21, entre la de Levé y Condé.

Los que quieran imponerse de las condiciones podrán dirigirse en el establecimiento, à su propietario. 24 de febrero

AVIS.—Les créanciers de feue Nicole Lefeuvre, veuve Dupiton, sont invités à présenter leurs créances et les titres sur lesquels elles sont fondées, à A. W. PICHOT, avocat de René Bellevue, curateur de la succession, à son bureau rue de Chartres, No. 145, dans le délai de dix jours. 23 février—3

A VENDRE.—Un lot de terre situé au coin des rues Tremé et St.-Philippe, mesurant 120 pieds sur la rue Tremé et 30 pieds sur la rue St.-Philippe; sur le dit lot de terre se trouvent une petite maison et une cuisine solidement construites. Les conditions seront des plus avantageuses. S'adresser à DOYLE & BROWN,
23 février rue Conti, No. 31

GOUDRON.—100 barils reçus par la goëlette Nelson, 100 dito par la goëlette Abigail et 120 par le brick Samaritan. A vendre par WM. G. HEWES,
22 février No. 9, rue du Camp

Nouveau Magasin
DE LINGERIE ET NOUVEAUTÉS.
Rue de Chartres, No. 152, entre celles Toulouse et St Louis.

MMES. DUMAS & CIE. ont l'honneur d'annoncer au public et particulièrement aux Dames que, nouvellement arrivées de Paris, par le navire Isaac Hicks, elles apportent avec elles un fort joli assortiment d'objets nouveaux et très fins. Broderies de Nancy et de Paris sur tulles bobins, mousselines, et batistes, mouchoirs de baptiste depuis $4 jusqu'à $25, chemisettes, fichus-collerettes de tous genres, ceintures, nœux de velours brodés et autres; de satin, de rubans, de crêpe; fleurs, écharpes brodées en velours, gants de dames &c. &c. faux cols pour homme, lorgnettes jumelles, binocles, lorgnons, face-à-mains, et plusieurs autres objets assortis-sauts.

Indépendamment du dit assortiment qu'elles s'efforceront de maintenir dans les genres les plus nouveaux, elles offrent de même leur service pour toutes sortes d'ouvrages de lingeries, ainsi que pour robes, corsets, toilettes, de bals et de ville, bonnets, collerettes &c.; elles entreprendront les trousseaux de noces, baptêmes et autres. Les personnes qui voudront bien les honorer de leur confiance, y trouveront le zèle et les soins que commande un vif désir de leur plaire. 19 fév.—15

UNE dame Française désirerait trouver à s'employer dans une famille comme institutrice, en ville ou à la campagne; on obtiendrait tous les renseignemens satisfaisants à son égard, en s'adressant chez M. Zénon Cavelier, rue Royale, entre Toulouse et St Pierre. 20 jan—☞

[illegible] GUADIZ a l'honneur de prévenir respectueusement le public qu'il vient de transporter sa Boutique de *BARBIER*, de la rue Royale à la rue de Chartres, vis-à-vis la Bourse. Il espère, par ses soins et son assiduité, mériter la confiance et l'encouragement du public.

Pour ce qui concerne la partie de CHIRURGIE-DENTAIRE, il prévient les dames et messieurs qui désireraient l'employer, qu'il continue toujours à se tenir, à cet effet, dans la maison No. 301, rue Royale, près la rue St.-Philippe.
22 février—1m

J. REES.